

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes voeux pour 2014.

Je souhaite à chacune et chacun entre vous, à vos familles et à vos proches une bonne et heureuse année, et la meilleure santé possible.

J'ai une pensée pour les personnes et les familles frappées par la maladie et le deuil. Tant il est vrai que chaque année qui s'achève emporte avec elle son lot d'êtres chers, en 2013 St Martin n'a pas été épargné. Je me permettrai une pensée particulière pour André Charruault, conseiller municipal, qui nous a quitté.

Mais une nouvelle année doit rester synonyme d'espoir et il convient de l'aborder avec enthousiasme. Je remercie donc, pour leur enthousiasme et leur disponibilité, les responsables d'associations, les bénévoles – merci pour votre engagement. J'adresse mes remerciements à tous les professionnels qui oeuvrent sur le territoire : artisans, commerçants, agriculteurs, tous contribuent à valoriser notre espace de vie.

Je remercie également les agents municipaux qui sont le premier relais de l'action municipale auprès de la population. Enfin, laissez moi remercier ceux qui, au sein du Conseil Municipal, ont contribué à la bonne marche des affaires de la commune. Il nous a fallu travailler ensemble dans un esprit constructif. Dans le souci de chacun, l'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt particulier.

Alors, qu'avons-nous pu faire en 2013 dans l'intérêt général de St Martin L'Ars ?

1. En matière de voirie, en fonctionnement, des travaux ont été effectués aux Courtines, aux Tours, aux Forges, à Viviers, à l'Etang de Razay et à Maillé, pour un montant de 74000€. A cela il faut ajouter les travaux liés au lotissement, Rue des Vieux Chênes, pour un montant de 58000€ - un total de 132000€.
2. En patrimoine, le chauffage de la Mairie a été remplacé à un coût de 8785€, ainsi que la façade de la Mairie à un coût de 2143€. L'allée du cimetière a été refaite pour un montant de 10585€. Des travaux d'isolation ont eu lieu au restaurant du Pont Creusé; du double vitrage qui remplace le simple vitrage de toutes les portes et fenêtres, ainsi que de l'isolation sur les parties au dessus. Dans l'église, on a fait réparer deux vitraux à un coût de 4257€ – le troisième se fera en 2014.
3. En ce qui concerne le matériel, nous avons remplacé l'élagueuse à un coût de 23000€.
4. En assainissement, c'était le début de l'étude diagnostique pour adresser les problèmes de fuites sur le réseau – cette étude va s'achever en 2014.
5. Eclairage public, nous avons continué la mise aux norme de sécurité et changement de lampes en mercure.
6. Défense incendie : le programme d'installation de citernes souples continue, bien que la forte pluviométrie en automne a retardé l'installation, notamment à Puy Chevrier.
7. Parc éolien des Courtibeaux : l'enquête publique a eu lieu en 2013.
8. Rénovation de la Salle Polyvalente : On a abordé les premières étapes de la planification de ce projet, qui va s'achever en 2014.
9. Plan d'Eau : on a dû acheter « une poste de secours » pour le surveillant de baignade dans le but de rester conforme avec la réglementation actuelle.

10. Nous avons ajouté légèrement à notre stock d'illuminations de Noël.

Encore une fois en 2013, comme tous les ans du présent mandat, nous avons financé ces travaux d'investissement et de fonctionnement, sans augmenter notre part des taxes locales.

## 2014

L'année 2014 est une année particulière car nous aurons les élections municipales le 23 et 30 mars. Par tradition, c'est l'équipe sortante qui prend le vote du budget de l'année à venir, et nous avons déjà soumis des dossiers de subventions pour certains projets ; néanmoins, je ne peux, bien sûr, m'engager au-delà du 6 avril, la date limite d'élection du nouveau maire.

### Rénovation de la Salle Polyvalente

L'estimatif des travaux HT est pour l'instant 330 000€. Après l'appel d'offres au Marché Public, qui est en cours, les travaux eux-mêmes doivent commencer mars-avril pour un période de 6 mois, donc jusqu'en septembre ou octobre. Ce 6 mois de chantier présentera un inconvénient pour ceux qui veulent utiliser la salle – on essaiera de mettre à disposition autres locaux, notamment la Salle des Associations et le Paradis.

On touchera des subventions importantes par rapport à ce projet, et il y a une autre possibilité de financement dont je parlerai après ; mais au pire, selon le plan de financement, nous serons obligé d'emprunter la somme de 60 000€ sur 15 ans, équivalent à un remboursement de 5000€ par an.

Je fais ici une petite parenthèse sur l'endettement actuelle de la commune. Nous avons pour l'instant 4 emprunts. Celui par rapport à la rénovation de la Cure, à 9440€ par an, est entièrement financé par les loyers des 3 appartements. Celui par rapport aux Multiservices, à 4074€ par an, arrive à sa fin en février 2014. Celui du plan d'eau (915€ par an) va terminer en 2016.

Cela pour dire que, même avec un emprunt éventuel, nous n'avons toujours pas l'intention d'augmenter notre part des taxes locales.

### Parc Eolien Les Courtibeaux

On peut supposer que le permis de construire sera accordé courant janvier/février 2014 à la société WKN. Les parcs éoliens seront désormais considérés Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Cela veut dire qu'il existera des garanties par rapport à des nuisances causés par l'installation et que le maire ou le préfet peut agir sur toute contravention des paramètres sous lesquels le permis a été accordé.

Une fois opérationnel, les recettes anticipées par la commune sous forme de l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) et la Taxe Foncière par rapport au parc seront à environ 20 000€ par an.

En outre, la société WKN a fait un « Offre de Concours » à la commune, qui consiste à « une contribution volontaire, en nature ou en argent, apportée par une personne physique ou morale qui y a un intérêt, à la réalisation d'une opération de travaux publics ». Le conseil prévoit que cette offre, d'un montant de 100 000 €, sera utilisée pour la rénovation de la Salle Polyvalente (évitant ainsi l'obligation de prendre un emprunt) et pour les travaux d'investissement sur la voirie.

### Autres Travaux de Bâtiments

Des demandes de subventions ont déjà été déposées pour les projets suivants :

1. Salle des Associations (ancienne cantine). On a prévu les travaux de couverture, d'isolation, de remplacement des ouvertures et éventuellement de façade. Une fois la Salle de Réunion rénovée, la Salle des Associations ne sera plus à louer par le public. Le coût total sera 34199€ avec des subventions du Conseil Général et la Région.
2. Grange de la Cure. La couverture de ce bâtiment est en mauvais état et il faut intervenir afin d'éviter des dommages importants.
3. L'Eglise : le troisième vitrail, à un coût de 2172€.
4. Couverture de l'église : des réparations sur le zingue entre deux ailes de la toiture (1103€)
5. Eglise : Travaux de rénovation du retable qui date du XVIII siècle : ces travaux doivent être confiés à une entreprise spécialiste, à un coût de 7630€.

### Diagnostic d'Assainissement

Suite et fin de ce projet, mise de fumée colorante afin de résoudre les problèmes d'infiltration.

### Programme Eclairage Publique

Suite et fin du programme de mise aux norme.

### Sécurité Incendie

Suite et fin d'installation des poteaux incendie et citernes souples.

Je vous rappelle qu'en 2014, comme chaque année, la commune contribue 1000€ par élève pour les enfants scolarisés aux écoles de Mauprévoir, Joussé/Payroux et l'école privée d'Usson. Tout en voulant soutenir l'éducation de nos enfants, on ressent à St Martin la double peine de ne plus avoir d'école – donc moins d'attraction pour des jeunes familles – et en même temps le coût de scolariser nos enfants ailleurs.

En 2013 la Communauté de Commune Montmorillonnais a approuvé un nouveau texte, qui limite à une voix les communes de moins de 1000 habitants. Le résultat : ces petites communes, qui représente la majorité au sein de la CCM, sont désormais minoritaire en termes de voix. C'est une situation que je déplore.

Et il y a aussi le débat actuel sur la nouvelle carte cantonale. A mon avis, ce qui a été proposé n'est pas trop cohérent ; ce serait plus logique de grouper St Martin avec L'Isle Jourdain, même si je n'ai rien contre les communes de Charroux et Civray.

Finalement, un rappel qu'il y a deux échéances électorales cette année : les élections municipales le 23 et 30 mars, et les élections européennes, vers le 25 mai (à confirmer).

Vous avez vu sans doute dans le journal que je fais partie des maires qui ont l'intention de se représenter aux élections municipales. J'aime St Martin, et j'ai envie de continuer le travail entrepris pour le faire vivre. Merci.